Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

1er échange d'expériences «Planification globale», document de travail
11 novembre 2010

1 Contexte **3**

1.1 Objectifs du projet 3
1.2 Echange d'expériences «Planification globale» 4

2 Terminologie et définitions **5**

2.1 Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»? 5
2.2 Qu'est-ce qu'un «espace non construit»? 6
2.3 Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits 6
2.4 Projet d'agglomération 7
2.5 Projet-modèle 7
2.6 Plan directeur cantonal 7
2.7 Parcs d'agglomération 7

3 Cadre de la manifestation **9**

3.1 Contexte par rapport au processus global 9
3.2 Objectif 9
3.3 Matinée 10
3.4 Après-midi 11

4 Cas d'étude **14**

4.1 Se concentrer sur le sujet 14
4.2 Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL): Créer une agglomération, un défi à relever en ... 3 ans? 15
4.3 Projet d'agglomération yverdonnoise aggloY 16
4.4 Freiraumstrategie des Trinationalen Eurodistricts Basel17
4.5 Modellvorhaben Agglomerationspark Limmattal 18

5 Programme **19**

6 Liste des participants **20**

6.1 Groupe de suivi des offices fédéraux (tous les échanges d'expériences) 20
6.2 Partenaires (tous les échanges d'expériences) 20
6.3 Intervenants 20
6.4 Autres experts 21
6.5 Mandataires 21

1 Contexte

En Suisse, les zones urbanisées ont connu une forte expansion aux alentours des villes, durant les décennies écoulées. Près des trois quarts de la population suisse vit aujourd'hui dans ces espaces suburbains. Les espaces exempts de bâtiments, tels qu'espaces verts et naturels, surfaces de circulation multifonctionnelles et places accessibles au public, mais aussi zones agricoles et forestières, représentent pour la population un pendant important aux zones bâties, souvent très denses. Des espaces non construits attrayants améliorent la qualité de vie, constituent un atout important pour un meilleur positionnement des agglomérations et jouent aussi un rôle non négligeable pour l'économie. Toutefois, les espaces suburbains non construits sont la plupart du temps traités isolément et comme des «surfaces restantes» dans le cadre des planifications, ou leur sort est réglé de manière sectorielle: surfaces de transport, espaces verts, zones agricoles, forêts, espaces destinés au sport et aux loisirs, réserves naturelles, plans d'eau etc.

1.1 Objectifs du projet

Découvrir des interconnexions, promouvoir une action globale

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain» doit réunir pour les différents domaines politiques de la Confédération les connaissances et les expériences des cantons, villes et agglomérations dans le domaine de lôaménagement de lôespace non construit ainsi qu'aborder et analyser des problématiques importantes tirées de la pratique et de la recherche. L'accent porte sur la mise en réseau des savoirs existants, l'interdisciplinarité et les synergies entre les différents domaines politiques et techniques. Il conviendra d'identifier de nouvelles approches, et en particulier des interconnexions possibles, ainsi que d'aider les différents acteurs à mener une action globale.

Thèmes centraux de l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

La mise en réseau des connaissances doit se faire en 2010-2011 à lôoccasion de quatre manifestions d'échange d'expériences, portant sur les thèmes suivants: (1) planification globale, (2) paysage et biodiversité, (3) Environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé ainsi que (4) agriculture et sylviculture. Les résultats marquants et exemplaires de ces quatre manifestations dôéchange dôexpériences seront présentés lors d'une réunion de clôture et synthétisés à l'attention des responsables de la planification et d'autres cercles intéressés.

« le chemin est le but »

L'objectif déclaré du projet est de générer un bénéfice pour la politique des agglomérations de la Confédération, pour d'autres cercles politiques concernés ainsi que pour tous les autres acteurs participant au projet. Cet échange d'expériences entre les milieux administratifs et politiques, les responsables de la planification, les scientifiques et les chercheurs devra permettre de donner des impulsions, de découvrir des opportunités et de clarifier les différences relevées, en abordant le thème des espaces suburbains non construits sous quatre angles différents. Il faut améliorer et renforcer la compréhension vis-à-vis des processus de planification globale et de la collaboration

interdisciplinaire. Les hommes doivent se mettre en réseau dans le but de trouver de nouvelles solutions, de construire quelque chose ensemble, d'apprendre au contact de l'autre et de réaliser un projet commun.

1.2 Echange d'expériences «Planification globale»

Le premier échange d'expériences sera consacré aux questions de procédure et de méthode. L'objectif est de mettre en lumière le déroulement du projet, la manière de travailler et de procéder, les formes de collaboration ainsi que les obstacles et facteurs de succès au niveau des processus.

Dans ce contexte, il apparaît utile de nommer et analyser les potentiels et synergies dans les processus en cours et les instruments disponibles au niveau supracommunal ou régional. Une attention particulière sera accordée aux interconnexions entre les milieux politiques et les autres acteurs ainsi qu'aux intérêts de chacun: de quelle façon intégrer les compétences sectorielles dans les planifications globales (également au niveau légal)?

2 Terminologie et définitions

Dans ce chapitre, nous tenterons de définir les deux termes centraux de ces manifestations ï à savoir «suburbain» et «espace non construit» ï afin d'en assurer une compréhension commune. Ensuite, l'évaluation des activités à incidence spatiale, qui se déroule en parallèle au processus global, ainsi que les quatre principaux instruments de planification à disposition seront présentés brièvement.

2.1 Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»?

Les niveaux géographiques de la Suisse, définis par l'Office fédéral de la statistique, classent les communes suisses en 22 types (des grands centres aux communes agricoles ou communes en forte régression démographique en passant par les communes suburbaines). Ils sont ensuite regroupés en 9 catégories. Dans le présent projet, l'étude met l'accent sur les espaces suburbains et périurbains de Suisse (par la suite englobés sous le terme d'«espaces suburbains»).

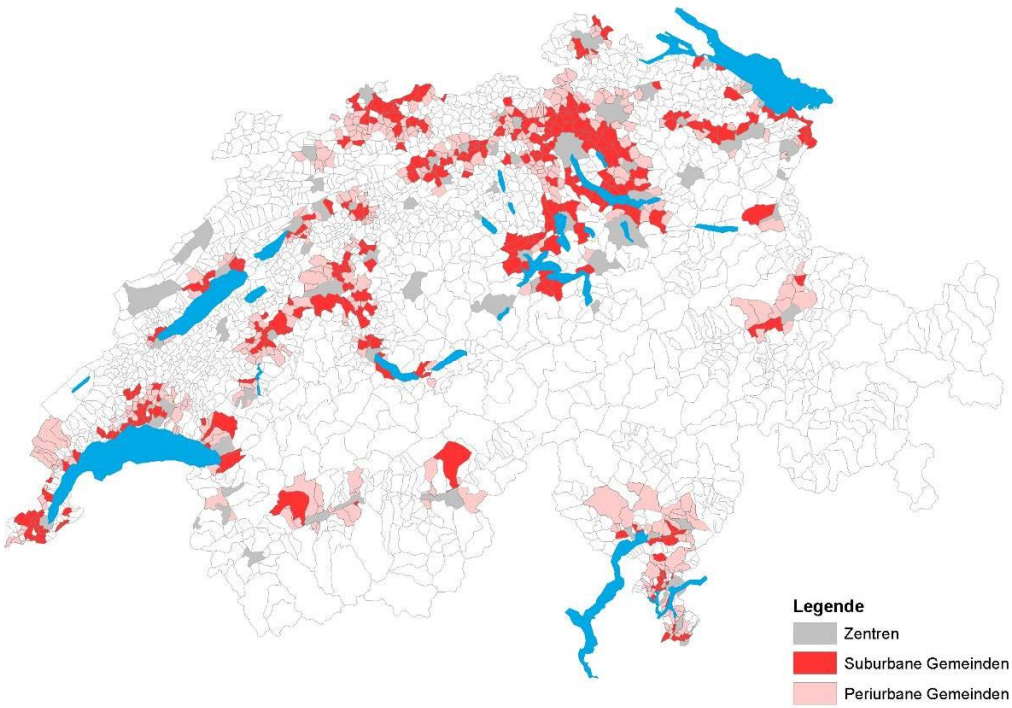

Fig. 1: communes suburbaines et périurbaines selon les niveaux géographiques de la Suisse (OFS)

2.2 Qu'est-ce qu'un «espace non construit»?

On entend par espace non construit au sens strict un espace qui n'est pas occupé par des bâtiments, c'est-à-dire un espace naturel, vert ou destiné aux transports, et se trouve dans la zone urbanisée. Au sens large, les zones agricoles ou forestières et les espaces naturels situés en bordure de zone urbanisée font aussi partie de l'espace non construit. Du point de vue paysager, pour les réseaux écologiques et surtout dans le domaine de la détente à proximité des agglomérations ï mouvement, sport et loisirs ï, ils présentent des liens étroits avec l'espace non construit à l'intérieur de la zone urbanisée elle-même.

Les espaces non construits des communes suburbaines jouent un rôle central pour l'homme en tant qu'espace vital, celui-ci y passant en effet une grande partie de sa vie. Les espaces non construits remplissent différentes fonctions et fournissent diverses prestations. De manière générale, ces prestations peuvent être réparties en fonctions écologiques, économiques et sociales.

2.3 Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits

Dans le cadre de la préparation du processus, les principales fonctions et prestations des espaces non construits ont été déterminées en collaboration avec le groupe de suivi de la Confédération. L'identification des fonctions et prestations que les espaces non construits remplissent avait pour but l'élaboration d'un modèle de connaissances servant de réservoir à la saisie structurée d'informations ï que ce soit du point de vue de la thématique, des acteurs ou des processus ï, tout en permettant de visualiser les interconnexions, les synergies mais aussi les conflits et lacunes, grâce à la superposition des approches sectorielles. Le modèle de connaissances est utilisé pour évaluer chaque manifestation d'échange d'expériences.

Dans le même temps, le «disque de connaissances» défini par le groupe de suivi sert à récolter les informations de manière structurée. Les possibilités d'action sont repositionnées dans le disque de connaissances en fonction des prestations influencées et du niveau politique dans lequel elles interviennent. Cela doit notamment permettre de visualiser quelles prestations des espaces suburbains non construits peuvent être influencées par les instruments à disposition et lesquelles présentent encore des lacunes. Dans ce contexte, une évaluation sectorielle est possible.

Le rapport de travail sur les activités à incidences spatiales et leur influence sur les fonctions des espaces non construits en milieu suburbain («*Raumwirksame Tätigkeiten und deren Einfluss auf die Funktionen der suburbanen Freiräume*», uniquement en allemand) peut être consulté sur la plate-forme Internet du projet d'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain (http://bscw-app1.ethz.ch/pub/ > nom d'utilisateur: sufe, mot de passe: freiraum).

Le rapport se trouve dans le dossier ... / 02 Erfa 1 ï Integrale Planung / 03 Literatur zum Thema.

Par la suite, certains instruments importants, déjà disponibles aujourd'hui, y seront décrits.

2.4 Projet d'agglomération

Un projet d'agglomération est un plan d'action. Il s'agit d'un instrument de planification qui vise à aider les villes et les agglomérations à résoudre leurs problèmes les plus urgents. Il peut porter sur tous les domaines politiques qui requièrent une coordination dépassant les frontières communales ou cantonales. La participation de la Confédération au financement du trafic d'agglomération est subordonnée au respect d'exigences minimales en matière d'urbanisation, de transports et d'environnement.

2.5 Projet-modèle

Un projet-modèle est un projet-pilote inédit qui contribue à concrétiser des objectifs importants de la politique du développement territorial de la Confédération. Conçu par différents acteurs (locaux, régionaux et cantonaux), il est une sorte de laboratoire du développement territorial futur qui expérimente de nouvelles approches et procédures pour servir d'exemple à d'autres projets. Il doit permettre d'apprendre, encourager la coopération entre secteurs et améliorer les connaissances de la Confédération, des cantons et des communes.

http://www.are.admin.ch/themen/raumplanung/modellvorhaben/index.html?lang=fr

2.6 Plan directeur cantonal

L'instrument principal de planification à disposition des cantons est le plan directeur. Il est soumis à l'approbation du Conseil fédéral. Les cantons y indiquent la façon de coordonner les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire de la Confédération, du canton et des communes. Ils montrent également quand et comment seront accomplies les tâches publiques ayant des incidences sur l'organisation du territoire. Ce travail aboutit à un plan liant les autorités, coordonné avec la Confédération, les cantons voisins et les régions étrangères limitrophes et esquissant les orientations de l'aménagement cantonal compte tenu du développement souhaité.

2.7 Parcs d'agglomération

Les parcs d'agglomération sont des projets-modèles qui sont ou seront soutenus par l'ARE dans le cadre de la politique des agglomérations. Actuellement, seuls les cantons d'Argovie et de Zurich possèdent des «parcs d'agglomération». L'un se situe dans l'Aareland, l'autre dans le Limmattal. Le terme de parc d'agglomération n'a pas encore de définition. Selon les projets-modèles existants, le but de ces parcs est de promouvoir, dans les agglomérations densément bâties, non seulement des espaces de détente, mais aussi des espaces non construits sur le territoire urbain lui-même. Les mesures

prises visent avant tout la préservation et la valorisation de ces espaces (au niveau de la commune, de la région et du canton).

3 Cadre de la manifestation

3.1 Contexte par rapport au processus global

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain ï Echange dœexpériences et processus visant un aménagement ciblé» se poursuivra sur trois ans. En 2010 et 2011, quatre journées dœateliers thématiques seront organisées dans le but de recueillir et mettre en réseau les connaissances sur le sujet ainsi que de discuter et développer des ébauches de solutions (dans le sens de «meilleures pratiques»).

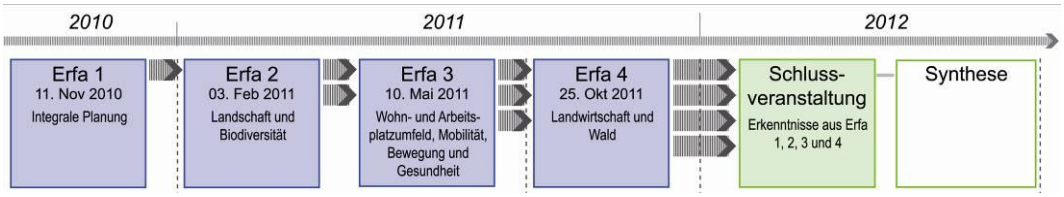

Le premier échange d'expériences (ECHEX 1) traitera du thème supérieur de la «Planification globale», les trois manifestations suivantes (ECHEX 2 à 4) permettront d'approfondir les différents aspects liés à l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain.

Durant le premier semestre 2012, lœensemble des participants des quatre ECHEX sera convié à une réunion de clôture afin de passer en revue les résultats du processus global et d'aborder les évolutions futures. Suite à cela, les résultats seront documentés sous la forme d'un rapport de synthèse.

3.2 Objectif

L'objectif de la première manifestation est de rassembler et de mettre en réseau les connaissances et les expériences vécues, de développer en commun de bonnes solutions et procédures de façon à accorder un poids approprié à la thématique des zones non construites dans les espaces de développement suburbains. L'accent sera mis en premier lieu sur les processus: les situations et les questions concrètes liées à l'espace non construit ne seront abordées qu'à titre d'exemples, les discussions devant se concentrer sur les aspects axés sur les processus.

3.3 Matinée

La matinée sera mise à profit pour aborder le thème de la journée, et notamment les différents rôles, fonctions et attentes des participants. Quatre exemples portant sur le développement de l'espace non construit en milieu suburbain seront présentés pour lancer les discussions ultérieures. Ensuite, un premier atelier débutera. Il permettra d'énoncer les facteurs de réussite, les écueils et les synergies liés aux processus d'aménagement global des espaces non construits sous différents angles.

Exposés

Quatre brefs exposés vont servir à lancer et à stimuler les discussions ultérieures:

Å Jacques Baudet	Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
Å Véronique Bovey	Projet d'agglomération d'Yverdon-les-Bains
Å Martin Sandtner	Stratégie en matière d'espace non construit dans l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)
Å Christian Bachofner	Projet-modèle du Parc d'agglomération du Limmattal

A la fin de chaque exposé, l'auditoire aura l'occasion de faire quelques réflexions brèves et pertinentes. La discussion détaillée et approfondie des divers aspects des exemples exposés aura lieu dans le cadre des ateliers, auxquels les intervenants participeront aussi.

Atelier 1

Contenu

Durant le premier atelier, les participants discuteront et identifieront les principaux facteurs de réussite et écueils ainsi que les synergies possibles dans un processus global d'aménagement des espaces non construits sur la base des exposés suivis auparavant. Ils seront répartis dans des «groupes d'intérêts», qui côtoient des tâches de développement des espaces suburbains non construits dans un contexte tendant à être semblable (approche cantonale, approches communale et intercommunale, approche de la planification sectorielle, approche scientifique).

Les participants seront priés de faire part de leurs expériences en terme de processus d'aménagement des espaces non construits, de les rassembler et de les discuter dans le cadre des discussions du groupe de travail. La discussion se basera sur les constats tirés des exemples exposés en ce qui concerne les éléments susmentionnés, les quatre intervenants servant de «personnes-ressources» aux groupes. Ces éléments pourront être complétés avec les expériences vécues par les autres membres du groupe.

A la fin de la discussion de groupe, un orateur sera chargé de présenter à tous les participants les résultats auxquels son groupe est parvenu:

Å Quels sont les principaux facteurs de réussite d'un processus de planification globale?
Å A quelles questions faut-il encore répondre? Quels problèmes doivent encore trouver une solution?

Organisation
- Durant l'atelier, les participants seront répartis dans 4 groupes de travail multilingues de 10 à 12 personnes environ.
- Chaque groupe pourra utiliser un des quatre exemples exposés pour lancer la discussion, l'intervenant / l'intervenante se tenant à sa disposition.
- La discussion au sein de chaque groupe sera animée par une personne bilingue, qui apportera son aide en cas de difficultés de compréhension, et pourra traduire dans l'autre langue les principales constatations faites.
- Chaque groupe choisit au départ un orateur ou une oratrice qui devra présenter à tous les participants les résultats auxquels son groupe est parvenu.
- La documentation destinée aux discussions de groupes est réalisée par l'équipe Metron/ETH, qui accompagne l'ensemble du processus.

3.4 Après-midi

Après un repas en commun, une randonnée sera proposée à travers l'espace suburbain non construit d'Ittigen. Ensuite, un second atelier aura lieu, au cours duquel des groupes mélangés tenteront de développer et d'envisager avec un î il critique des solutions possibles aux divers thèmes et défis abordés. Enfin, la discussion se poursuivra en plénum afin de regrouper les constatations faites par les groupes et de tirer les conclusions de la journée.

Atelier 2

Contenu
Le second atelier traitera de l'élaboration de solutions. Dans le but de préparer la manifestation, les questions formulées ci-dessous apparaissent comme des thèmes importants. Celles-ci seront examinées pendant midi sur la base des enseignements de l'atelier 1, adaptées le cas échéant et constitueront les aspects que les groupes de travail devront approfondir.
- Lancement: Comment déclencher des processus globaux et quels en sont les principales étapes? Où manque-t-il encore en Suisse des processus correspondants? Quels instruments permettent de lancer ces processus et qui (Confédération, canton, région, institution) doit faire le premier pas? Quelles conditions-cadres sont importantes?
- Ancrage: Comment ancrer au niveau institutionnel les besoins des espaces suburbains non construits? Comment ancrer à long terme les projets-modèles tels que le Parc d'agglomération du Limmattal? Comment les organismes responsables des projets peuvent-ils être assurés à long terme?
- Synergie et interdisciplinarité: Où et comment mettre à profit les synergies et l'interdisciplinarité? Pour quels instruments, types de projets et projets des synergies sont-elles possibles (p. ex. projets d'agglomération, parcs de découverte de la nature, planification des espaces verts et non construits, stratégie de la Confédération pour la

biodiversité, projets d'infrastructures, projets d'aménagement des cours d'eau; voir aussi chap. 2.3 «Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits»)?
- Systèmes d'incitation: Quels systèmes d'incitation existent déjà ou pourraient être créés? Faut-il apporter un soutien financier aux projets d'agglomération? Comment activer les ressources financières publiques et privées? Quels mécanismes économiques peuvent garantir une prise en compte suffisante et une mise en î uvre réelle des mesures portant sur les espaces non construits?

Dans le contexte des solutions envisageables, tous les groupes de travail devront procéder à un rapprochement avec quelques importants instruments et outils de planification à disposition (cf. aussi explications au chap. 2):
- Projets d'agglomération
- Projets-modèles
- Plans directeurs cantonaux
- Parcs d'agglomération

A la fin des discussions, chaque groupe devra préparer un tableau de conférence pour la présentation qui suivra devant tous les participants:
- Approches et propositions de solutions concrètes pour les thèmes discutés
- Indication des points encore en suspens et des questions non résolues

<u>Organisation</u>
- Durant l'atelier, les participants seront répartis dans 4 groupes de travail multilingues de 10 à 12 personnes environ.
- La discussion au sein de chaque groupe sera animée par une personne bilingue, qui apportera son aide en cas de difficultés de compréhension, et pourra traduire dans l'autre langue les principales constatations faites.
- Chaque groupe choisit au départ un à deux orateurs / oratrices qui devront présenter à tous les participants les résultats auxquels leur groupe est parvenu.
- La documentation destinée aux discussions de groupes est réalisée par l'équipe Metron/ETH, qui accompagne l'ensemble du processus.

Plénum et quintessence de la journée

A la fin du second atelier, un à deux orateurs par groupe présenteront à tous les participants les résultats auxquels leur groupe est parvenu. Les constatations faites par les groupes seront regroupées dans le cadre d'une discussion ouverte en plénum et complétées par les réflexions des experts en économie ou en affaires sociales et des représentants des différentes régions géographiques de Suisse.

Evaluation de la journée et perspectives

En dernier lieu, les idées et commentaires généraux seront pris en compte et les éventuelles remarques en vue des prochaines manifestations recueillies. Enfin, un aperçu de la suite du processus sera donné.

4 Cas d'étude

Ci-après, il y a de bref descriptifs des projets, livrant les grandes lignes du cas exposé. Les intervenants sont priés de se limiter à la composante spécifique «espace non construit» de leurs projets et de centrer leurs exposés sur les aspects suivants.

4.1 Se concentrer sur le sujet

- Quels étaient/sont les plus grands facteurs de réussite de votre projet concret, les plus grands obstacles au niveau de la planification et de la préservation de l'espace non construit au niveau des acteurs, des coopérations / formes de collaboration, synergies? Quels groupes d'intérêts / institutions y ont participé et comment leur mise en réseau a-t-elle été assurée? Qui étaient/sont les facteurs faisant avancer ou freinant le processus (économie, politique, planificateurs, population, etc.)?
- Quelles étaient/sont les principales étapes du processus menant à la réussite, du point de vue de la mise en î uvre des stratégies destinées à préserver l'espace non construit? Quelles étapes doivent être améliorées et comment? Quelles ont été les principaux facteurs externes (peut-être également imprévus) qui ont sensiblement influencé la planification de l'espace non construit?
- Supposons que vous lanciez maintenant un processus de planification comparable, quelles sont les deux choses que vous feriez de la même façon et les deux choses que vous planifieriez autrement au vu de l'expérience acquise?
- Pour quelles questions portant sur un «processus de planification globale» souhaiteriez-vous avoir une réponse / une idée / une suggestion?

4.2 Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL): Créer une agglomération, un défi à relever en ... 3 ans?

Intervenant

Jacques Baudet, Conseiller communal Romanel-sur-Lausanne, chef de projet du SDNL

Brève description

«Pourquoi l'idée de créer de nouveaux espaces de détente de proximité n'a pas été concrétisée dans le projet d'agglomération de 1re génération au niveau de la mise en î uvre?»

Créer une agglomération vivante et attractive, susceptible d'accueillir 120'000 habitants et emplois supplémentaire à l'horizon 2030, telle est, dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges (PALM), la mission du Comité de pilotage, de 5 groupes de pilotages politiques sectoriels, de 27 Exécutifs communaux et Conseils communaux ainsi que d'une centaine de groupes techniques, actifs dans plus de 50 chantiers d'études et projets dans les domaines de l'urbanisme, de la préservation de nature et de paysage et des transports publics et individuels.

Depuis 2007, le PALM 1re génération est mis en î uvre au travers de 5 schémas directeurs sectoriels. En ce qui concerne le Schéma directeur du nord lausannois (SDNL), l'idée de préserver de nombreux espaces non construits a présidé d'emblée l'ensemble des réflexions et a été inscrite dans le schéma directeur conformément aux directives du PALM.

L'illustration de cette gestion complexe porte sur un périmètre particulier de 430 hectares, le chantier d'étude No 1 du SDNL, qui compte aujourd'hui 5'700 habitants et emplois. Bordé d'imposants massifs forestiers, il comprend trois communes territoriales dont une commune suburbaine, des zones industrielles, de jolis hameaux à préserver, une agriculture productive, un parc d'agglomération, une portion d'autoroute, une ligne de chemin de fer, d'importantes zone ORNI, un ICFF. Héritage d'une urbanisation localisée et désordonnée, il s'agit depuis 2008 d'y créer une portion de ville, la plus au Nord de l'agglomération Lausanne-Morges, et d'y installer à l'horizon 2030 16'500 habitants et emplois supplémentaires.

Créer une agglomération vivante, cohérente, attractive, de qualité et mettre en î uvre de nouveaux espaces de détente de proximité, est-ce un défi à relever en 3 ans?

4.3 Projet d'agglomération yverdonnoise aggloY

Intervenante

Véronique Bovey-Diagne / Aménagement cantonal et régional du SDT, Lausanne

Brève description

Prise en compte de l'espace non-construit dans le projet d'agglomération

A. L'exposé montrera comment le projet d'agglomération a tiré parti des caractéristiques morphologiques et paysagères en présence et comment des éléments paysagers ont pu être inclus dans le projet d'agglomération.

B. Il mettra en évidence les conditions nécessaires pour pouvoir mettre en î uvre les lignes directrices :

1. les élus s'approprient de manière simple la matière:
   - le territoire d'agglomération, de petite taille, situé entre des milieux naturels de grande valeur
   - les canaux qui relient ces milieux à et à travers la ville
   - ces mêmes canaux, aujourd'hui délaissés, qui possèdent un potentiel de requalification important pour des usages complémentaires : mobilité douce, structuration paysagère, biodiversité, gestion de l'eau

2. la valeur ajoutée induite par le travail sur les espaces non-construits doit être mise en évidence :
   - La valeur ajoutée directe : dans le cas qui nous intéresse pour la mobilité douce, la biodiversité, voire la gestion de l'eau
   - Les potentiels indirects de reconversions qualitatives autour des interventions : Gare-Lac, Quais de la Thielleé
   - Il faut toutefois montrer qu'il n'est ni utopique ni démesuré de vouloir travailler sur ces espaces par la mise en évidence de ce potentiel indirect et par des illustrations de projets.

3. les partenaires institutionnels et les groupes d'intérêt sont inclus dans les processus jusqu'à la mise en î uvre:
   - Service cantonal des eaux, Centre de conservation de la faune et de la nature doivent être intégrés dans la direction de projet,
   - Acteurs politiques locaux,
   - Associations concernées.

C. Il abordera les facteurs de risque : changement des acteurs politiques, choix économiques, contraintes techniquesé

Il conclura sur les procédures envisagées.

4.4 Freiraumstrategie des Trinationalen Eurodistricts Basel

Referent

Martin Sandtner, Hauptabteilungsleiter Planung im Hochbau- u. Planungsamt Kt. Basel-Stadt

Kurzbeschrieb

Mit der 2009 verabschiedeten Entwicklungsstrategie 2020 gibt sich der Trinationale Eurodistrict Basel (TEB) Leitlinien für die Lenkung der räumlichen Dynamik in der Stadtregion Basel am Dreiländereck Schweiz ï Deutschland ï Frankreich. Neben Siedlung und Verkehr nimmt die Landschaft einen wichtigen Stellenwert in diesem räumlichen Leitbild ein. Die Region zeichnet sich aus durch ihre Vielfalt an Landschaftsräumen, sowohl bezüglich ihrer naturräumlichen Ausgangslage, als auch ihrer kulturlandschaftlichen Überprägung. Dies wurde als wichtiges Qualitätsmerkmal der Stadtregion im internationalen Standortwettbewerb und als identitätsfördernd für die grenzüberschreitende Agglomeration erkannt. Dementsprechend formuliert die Entwicklungsstrategie 2020 Ziele zum Erhalt und der Inwertsetzung der regionalen Kulturlandschaft, zur qualitativen Stärkung der Metropolitanparks sowie zur Integration von Stadt und Natur. Die Erlebbarkeit von Landschaftsräumen in direkter Umgebung der Stadt steht also im Zentrum.

Die Entwicklungsstrategie 2020 des TEB ist ein unverbindliches Planungsdokument, das in den verbindlichen Instrumenten der Teilräume seine Verankerung findet. Ein Beispiel für diese Umsetzung in die Richt- bzw. Nutzungsplanung ist der Landschaftspark Wiese. Dieser zentral in der Agglomeration, teils auf Schweizer und teils auf deutschem Boden liegende Landschaftsraum, wird durch einen grenzüberschreitenden Landschaftsrichtplan (CH) bzw. Landschaftsentwicklungsplan (D) gesichert und entwickelt. Die Umsetzung des Planwerks von 2000/01 erfolgt durch eine Arbeitsgruppe mit Vertretern des Kantons Basel-Stadt, der Gemeinde Riehen und der Stadt Weil am Rhein (D). Momentan befinden sich ein Aufwertungskonzept Natur und ein Erholungsnutzungskonzept in Erarbeitung. Darin kommt die Überzeugung zum Ausdruck, dass zwischen ökologischen Schutzansprüchen und Nutzungsmöglichkeiten durch die Bevölkerung kein Widerspruch, sondern vielmehr zahlreiche Synergien bestehen.

4.5 Modellvorhaben Agglomerationspark Limmattal

Referent

Christian Bachofner, Projektleiter im ARE Kt. Aargau

Kurzbeschrieb

Das Limmattal zwischen Baden und Zürich ist ein dicht besiedelter Raum mit guten Standortqualitäten. Die 17 Gemeinden und Städte im Projektperimeter der Kantone Aargau und Zürich haben 250'000 Einwohnerinnen und Einwohner sowie 230'000 Arbeitsplätze. Bauten und Infrastrukturen bestimmen das Erscheinungsbild. Dem Freiraum als Grundlage für die alltägliche Erholung wurde bisher wenig Beachtung geschenkt. Das Vorhaben Agglopark Limmattal versucht eine Raum- und Landschaftsentwicklung anzustossen, die einen Beitrag zu einer zukunftsfähigen Agglomerationsstruktur leisten kann. Ziel ist eine Landschaft, die den Bewohnerinnen und Bewohnern als durchgängiger Natur- und Erholungsraum ein lebenswertes Wohn- und Arbeitsumfeld bietet.

Durch die Zusammenarbeit über politische und fachliche Grenzen hinweg soll das Bewusstsein für die Notwendigkeit von Frei- und Grünraumnetzen in der Agglomeration gefördert werden. Das von 2007 bis Mitte 2009 erarbeitete Freiraumkonzept skizziert in den Themenbereichen Erholung, Landschaft/Natur, Kultur und Langsamverkehr Grundzüge und Ideen für einen Agglopark Limmattal. 13 Initialprojekte und über 80 konkrete Projektideen und Massnahmen zeigen im Konzept wie ein durchgängiges und vielfältiges Freiraumnetz geschaffen werden kann. Im September 2009 unterzeichneten 17 Stadt- und Gemeindepräsidentinnen und Gemeindepräsidenten eine Absichtserklärung. Die Unterzeichnenden erklären sich darin bereit, den Agglopark Limmattal, wie im Konzeptbericht dargestellt, weiterzuentwickeln und schrittweise umzusetzen.

2010 wurden zwei Initialprojekte gestartet: Mit dem Limmatuferweg soll von Baden bis Zürich eine durchgehende, landschaftlich attraktive Verbindung für den Langsamverkehr geschaffen werden. Dadurch soll die Limmat als grosszügige Park- und Erholungslandschaft ins Zentrum gerückt und die landschaftsbezogenen Erholungsangebote mit Erlebniswert Wasser untereinander vernetzt werden. Das Initialprojekt Landschaftsspange Rüsler-Sulperg bezweckt eine koordinierte, abgestimmte Freiraum- und Siedlungsentwicklung im Grenzraum von vier Gemeinden des Aargauer Limmattals.

In der Projektorganisation "Agglopark Limmattal" arbeiten Fach- und Behördenvertreter der Gemeinden und Städte, der Regionalen Planungsorganisationen und der Kantone Aargau und Zürich zusammen.

Weitere Informationen unter: www.agglopark-limmattal.ch

5 Programme

09h30 – 09h50 **Accueil et présentation des participants**

09h50 – 10h50 **Exposés introductifs sur les facteurs de succès, les écueils, et sur la mise en réseau des processus de planification**

- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
- Projet d'agglomération d'Yverdon-les-Bains
- Stratégie en matière d'espace non construit dans l'Eurodistrict Trinational de Bâle
- Projet-modèle du Parc d'agglomération du Limmattal

10h50 – 11h10 Pause café

11h10 – 12h00 **Atelier 1 en «groupes d'intérêts»**

12h00 – 13h30 Repas et circuit dans l'espace suburbain

13h30 – 14h45 **Atelier 2 en groupes mélangés**

14h45 – 15h00 Pause

15h00 – 16h15 **Plénum et quintessence de la journée**

16h15 – 16h30 **Evaluation de la journée et perspectives**

6 Liste des participants

6.1 Groupe de suivi des offices fédéraux (tous les échanges d'expériences)

Reto Camenzind	Office fédéral du développement territorial
Isabel Scherrer	Office fédéral du développement territorial
Muriel Odiet	Office fédéral du développement territorial
Doris Sfar	Office fédéral du logement
Gabrielle Gsponer	Office fédéral des routes
Laëtitia Béziane	Office fédéral des transports
Sarah Pearson	Office fédéral de l'environnement
Markus Thommen	Office fédéral de l'environnement
Erica Zimmermann	Office fédéral de l'environnement
Olivier Schneider	Office fédéral de l'environnement
Anton Stübi	Office fédéral de l'agriculture
Gisèle Jungo	Office fédéral de la santé publique
Nadja Mahler	Office fédéral du sport
Sarah Huber	Union des villes suisses, Déléguée à l'énergie et au développement durable Nyon

6.2 Partenaires (tous les échanges d'expériences)

Francesca Kamber Maggini	Francesca Kamber Maggini architecte-paysagiste, partenaire de terrain pour le Tessin
Pierre Feddersen	Feddersen Klostermann architectes, partenaire de terrain pour la Romandie
Barbara Emmenegger	Haute école de Lucerne / experte dans le domaine social
Michel Rey	Expert en économie
Andreas Schneider	Metron Raumentwicklung, expert en aménagement du territoire et en processus de planification

6.3 Intervenants

Christian Bachofner	Canton d'Argovie, Abteilung Raumentwicklung
Jacques Baudet	Conseiller communal de Romanel-sur-Lausanne, chef de projet du SDNL
Véronique Bovey	SDT Vaud, chef de projet
Martin Sandtner	Canton de Bâle-Ville, Bau- und Verkehrsdepartement, Hochbau und Planungsamt

6.4 Autres experts

Silvan Aemisegger	Canton de Bâle-Ville, Bau- und Verkehrsdepartement Hochbau- und Planungsamt
Andreas Bally	Bicon S.A., Kreuzlingen
Sébastien Beuchat	Projet agglomération franco-valdo-genevois, Département des constructions et technologies de l'information
Pierre-Yves Delcourt	Office fédéral du développement territorial (ARE), suppléant du chef de la Section Politique des agglomérations, examen et développement des projets d'agglomération
Beatrice Duerr	Ernst Basler + Partner S.A., Zurich
Lorenz Eugster	Regionalplanung Zürich und Umgebung
Andrea Felicioni	Canton du Tessin, Divisione dello sviluppo territoriale e della mobilità / projet-modèle de Bellinzone
Gottfried Hage	Hage und Hoppenstedt Partner, D-Rottenburg
Roger Michelon	Planteam S, Sempach
Anne-Marie Mokrani	Ville de Genève, service d'urbanisme
Gilles Mulhauser	Canton de Genève, Département du territoire
Alex Müller	Strittmatter Partner S.A., Saint-Gall
Manuel Peer	Stadtplaner Schlieren
Alex Repetti	EPFL
Joëlle Salomon Cavin	Université de Lausanne, Institut de politiques territoriales et d'environnement humain
Arthur Stierli	Canton de Berne, service de l'aménagement local et régional
Oliver Stücki	Canton de Bâle-Campagne, Amt für Raumplanung
Beat Suter	Metron Raumentwicklung, Brugg
Christian Schubarth	IC Infraconsult S.A., Berne
Stephan Schubert	Planpartner, Zurich
Claudine Sprenger	spielmitraum, Wetzikon
Rolf Steiner	Verkehrsteiner, Bern
Georg Tobler	Office fédéral du développement territorial (ARE), chef de la Section Politique des agglomérations
Silvia Tobias	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)
Bernard Woeffray	Urbaplan

6.5 Mandataires

Christian Tschumi	Metron Landschaft S.A.
Adeline Bodenheimer	Metron Landschaft S.A.
Adrienne Grêt-Regamey	ETHZ ï IRL / Institut Planning of urban and landscape systems PLUS
Philipp Rütsche	ETHZ ï IRL / Institut Planning of urban and landscape systems PLUS
Jan Gittinger	Contract KG, animateur des débats